

# Conseil de développement

## Groupe de travail « déchets »



**L**e Conseil de développement de l'agglomération grenobloise, instance d'avis et de consultation composée de représentants de la société civile, a été saisi en juin dernier par le Président de Grenoble-Alpes Métropole sur la question des déchets dans l'agglomération.

Georges OUDJAOUDI, président de l'association « Objectif Zéro Déchet : OZD » pilotera cette investigation pour le Conseil de développement. Il s'agit de promouvoir une conception du « déchet » comme « ressource », de proposer une acceptation de l'expérimentation, de s'ouvrir à tous types de solutions retenues dans le monde et d'encourager la nécessité d'une participation citoyenne. La réflexion ne peut se développer qu'en prenant en compte l'intégralité de la chaîne du traitement dans un souci de prévention environnementale et sanitaire.

La démarche veut associer les unions de quartiers, les conseils de quartiers, les parents d'élèves, les bailleurs sociaux, les syndicats d'immeubles, les entreprises de nettoyage, les co-propriétés, les centres sociaux, les institutionnels, les associations (Frapna, UFC Que Choisir, LAHGLO...), les services de la Métro et des communes et tous les citoyens qui le désirent. Les outils de communication du Conseil de développement : site internet, lettre électronique et blog devraient permettre à toutes et tous de participer à la construction de propositions mais également de disposer des informations relatives à ce débat citoyen.

Les premières instructions de ce dossier ont déjà eu lieu au sein du Conseil de développement : en novembre avec la séance plénière organisée à Athanor présentant la collecte et le traitement des déchets dans l'agglomération grenobloise et en décembre dans les commissions « temps libre, temps forts », « potentiel humain » et « espaces & développements » et lors de la 4<sup>ème</sup> Conférence de développement : réunion rassemblant les bureaux de la Métro et du Conseil de développement.

Ce débat citoyen s'opérera autour de 4 réunions publiques dans 4 communes de l'agglomération. Introduit par une fiche de présentation, chaque réunion sera l'occasion de faire le point sur les questionnements liés au thème. Sur cette base, 2 débats publics clôtureront la démarche.

A l'issue de cette investigation, un livre blanc : « Vers une gestion citoyenne des déchets ménagers dans l'agglomération grenobloise » sera élaboré autour des questionnements suivants : meilleure connaissance des réalités, points faibles, réussites ailleurs, formulation d'objectifs de réduction ambitieux, prévention impliquant le citoyen et tous les corps sociaux, capacité de propositions d'accompagnement ou de soutien pour tout le dispositif liant collecte, sélection, tri, recyclage, traitement, décharge et ouverture à l'expérimentation...

## 4 réunions publiques de travail

**Jeudi 9 février à 20h30** Eybens

Collecte, tri, déchetterie et recyclage

**Jeudi 23 mars à 20h30** Saint Egrève

Prévention, réduction à la source

**Jeudi 13 avril à 20h30** St Martin d'Hères

Traitement, compostage, méthanisation, incinération, CSDU (décharges)

**Jeudi 11 mai à 20h30** Pont de Claix

Objectifs pour une gestion citoyenne

## 2 débats publics

**Jeudi 1er juin de 18h à 21h** Grenoble

Prévention, collecte, tri, recyclage

**Jeudi 15 juin de 18h à 21h** Grenoble

Traitement et décharge

## Texte de la saisine « déchets »

Depuis le 1er janvier 2005, la Métro a complété sa compétence de traitement et de valorisation des déchets urbains en prenant en charge la collecte.

L'enjeu de cette prise de compétence s'avère double : garantir et améliorer la qualité de ce service de proximité auprès des usagers et limiter la hausse tendancielle des coûts constatée depuis plusieurs années.

La réussite de ce projet passe par la mobilisation des communes, mais aussi des usagers dans un contexte nouveau car la plupart d'entre eux s'acquittent dorénavant d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Plus que jamais, l'adhésion de ces usagers devra passer par la pédagogie afin que chacun puisse comprendre l'utilité du geste civique de tri. Au niveau de l'agglomération, la Métro s'engage dans une démarche d'éco-bilan, prenant en compte tous les coûts et les effets induits par la collecte et le traitement des déchets. Une réflexion sur le tri à la source devra être également promue.

Enfin, jour après jour, ce sont plus de deux cent cinquante personnes, agents de salubrité, éboueurs et personnels administratifs qui interviennent sur l'ensemble des 26 communes que compte l'agglomération. Il convient de les associer complètement à cette démarche.

Compte tenu de tous ces éléments, il me serait agréable que le Conseil de développement puisse se saisir de ce dossier.



## Lieux des **4** réunions publiques dans les communes

### Jeudi 9 février à 20h30

Collecte, tri, déchetterie et recyclage  
**Eybens, Maison des Associations**  
 8, rue Jean MACE

### Pour vous rendre sur les lieux

Ligne de bus 31  
 Direction « Le Verderet »  
 Arrêt « Le Bourg »  
 Ligne de bus « Noctibus 4 »

### Jeudi 23 mars à 20h30

Prévention, réduction à la source  
**Saint Egrève, Maison de quartier de la Gare**  
 38, rue de la Gare

### Pour vous rendre sur les lieux

Ligne de bus 30  
 Direction « Saint Egrève : Gare »  
 Arrêt « Gare SNCF »

### Jeudi 13 avril à 20h30

Traitement, compostage, méthanisation,  
 incinération, CSDU (décharges)  
**Saint Martin d'Hères, Salle Ambroise Croizat**  
 1, place du 8 février 1962

### Pour vous rendre sur les lieux

Ligne de bus 41 ou 32  
 Arrêt « Gay »  
 Ligne de bus « Noctibus 4 »  
 Arrêt « Grand Châtelet » ou « Jeanne d'Arc »

### Jeudi 11 mai à 20h30

Objectifs pour une gestion citoyenne  
**Pont de Claix, Maison des Sociétés, salle 1**  
 Avenue Maréchal JUIN

### Pour vous rendre sur les lieux

Ligne de bus 1  
 Direction « Claix : Pont Rouge »  
 Arrêt « Pont de Claix : Mairie »

## Lieu des **2** réunions publiques

### Jeudi 1er juin de 18h à 21h

Prévention, collecte, tri, recyclage

### Jeudi 15 juin de 18h à 21h

Traitement et décharge

**Grenoble, Maison des Association**

6, rue Berthe de Boissieux

### Pour vous rendre sur les lieux

Ligne de bus 13 ou 32  
 Arrêt « Championnet »  
 Ligne de bus « Noctibus 2 »



## Bulletin d'inscription à adresser au Conseil de développement :

Si vous souhaitez participer à ces débats citoyens, pensez à vous inscrire en renvoyant ce bulletin par courrier, fax, courrier électronique ou en téléphonant au Conseil de développement :

Prénom + NOM.....

Organisme.....

Adresse.....

Téléphone..... Courrier électronique.....

### Participera :

**Jeudi 9 février à 20h30, Eybens, Collecte, tri, déchetterie et recyclage**

**Jeudi 23 mars à 20h30, Saint Egrève, Prévention, réduction à la source**

**Jeudi 13 avril à 20h30, Saint Martin d'Hères, Traitement... méthanisation...**

**Jeudi 11 mai à 20h30, Pont de Claix, Objectifs pour une gestion citoyenne**

**Jeudi 1er juin de 18h à 21h, Grenoble, Prévention, collecte, tri, recyclage**

**Jeudi 15 juin de 18 à 21h, Grenoble, Traitement et décharge**

<input type="checkbox"/>	<b>oui</b>	<input type="checkbox"/>	<b>non</b>
<input type="checkbox"/>	<b>oui</b>	<input type="checkbox"/>	<b>non</b>
<input type="checkbox"/>	<b>oui</b>	<input type="checkbox"/>	<b>non</b>
<input type="checkbox"/>	<b>oui</b>	<input type="checkbox"/>	<b>non</b>
<input type="checkbox"/>	<b>oui</b>	<input type="checkbox"/>	<b>non</b>
<input type="checkbox"/>	<b>oui</b>	<input type="checkbox"/>	<b>non</b>